



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

ÉCOLE TERRE DES JEUNES...

Une nouvelle approche qui remplace le conseil d'élèves

Saint-Eustache, le lundi 23 novembre 2009 - À l'école Terre des jeunes les élèves prennent leur place de citoyens à cœur. En effet, le 13 novembre dernier, 22 citoyens ont prêté serment en tant que députés au Parlement primaire, en présence du député M. Benoit Charrette. À cette occasion, ils se sont engagés à promouvoir les valeurs de l'école et à bien représenter, avec honnêteté et justice, leurs pairs lors des séances du Parlement. Cette nouvelle approche remplace le conseil d'élèves. «*C'est grâce à la Fondation Jean-Charles Bonenfant qu'un soutien nous est apporté par l'Assemblée nationale du Québec dans cette nouvelle approche,*» explique la directrice de l'école, Mme Sophie Daigneault.

Seule école primaire de la CSSMI

L'école Terre des jeunes est la seule école primaire de la Commission scolaire Seigneurie-des-Mille-Îles à adhérer à cette approche. Par cette façon de faire, ont été élus une ministre : Krystel-Mary Assaf et une Vice-première ministre : Marika Fortin-Turmel et cinq ministres dont : le ministre de la



Culture et Communication : Maxime Blais; le ministre de l'Environnement : Benoit Chartrand; la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Marika Fortin-Turmel; la ministre de la Santé et de la Solidarité sociale : Camille Brosseau; le ministre de la Sécurité et de la Justice : Jérémy Roberts. Avec ses ministères, le Parlement devient un puissant outil de concertation et d'intégration.

Bravo à tous ces jeunes et au personnel responsable qui les soutiennent : mesdames Denise Bouffard, Caroline Breton, Annie Perron, Lise Landriault et Lorraine Leroux.

- 30 -

Source : Sophie Daigneault, directrice, école Terre des jeunes, École internationale, CSSMI, 450 473-9219, poste 4520 sophie.daigneault@cssmi.qc.ca